

# SOMMAIRE

	<b>Edito</b>	<b>2-3</b>
<b>Assemblée générale ACL 2002 à Bâle (Procès - Verbal)</b>		<b>4-10</b>
<b>Convention du Conservatoire botanique</b>		<b>11-12</b>
<b>Assemblée des délégués ACL 2003 à Lullier (Procès - Verbal)</b>		<b>13-15</b>
<b>Proposition de modifications des statuts</b>		<b>16-17</b>
<b>La vie des sections</b>		<b>18-21</b>
<b>Adresses utiles</b>		<b>22-24</b>



Madame, Monsieur,

[www.acl-lullier.ch](http://www.acl-lullier.ch)

Chers Collègues,

Comme déjà annoncé l'année passée, notre association cherche à se donner les moyens de prospérer.

Cette année, nous avons créé un nouveau papier à lettre, des enveloppes et un support de présentation.



Pour y arriver nous avons puisé dans les immenses ressources intellectuelles et non exploitées de notre association.

Nous espérons que vous pourrez vous retrouver derrière cette nouvelle présentation de notre association.

Pour améliorer la communication, facteur clef pour le bon fonctionnement de notre association, nous avons ouvert notre site Internet :

Vous pouvez le visiter dès à présent.

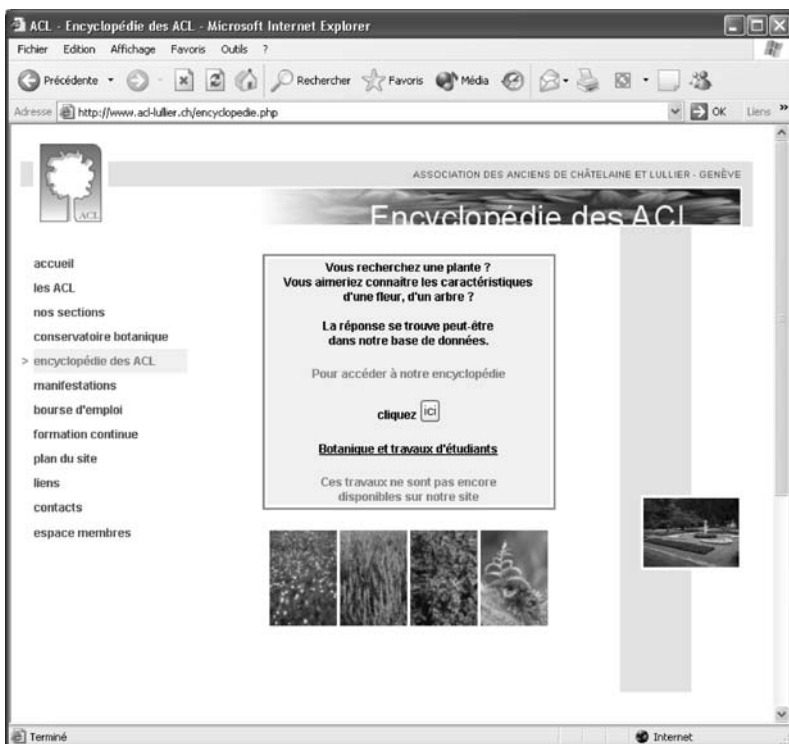
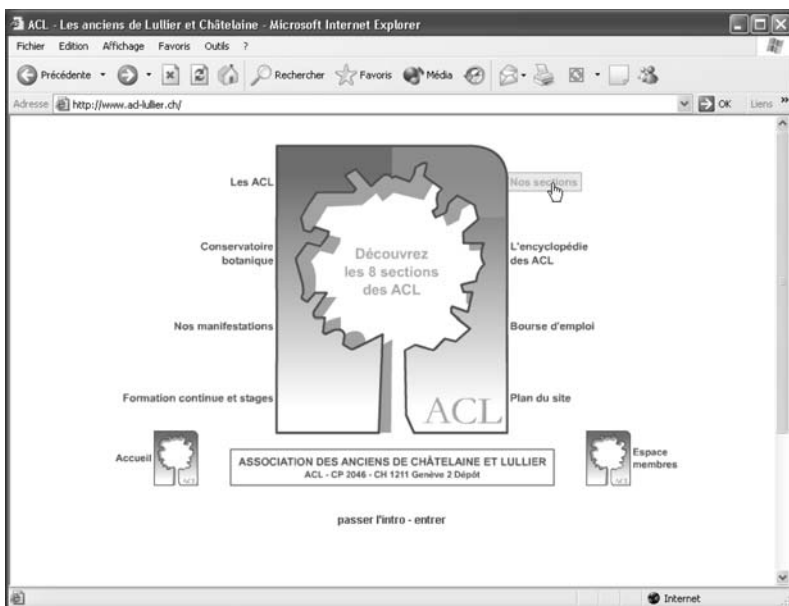
Pour que notre site Internet puisse prospérer, nous vous invitons à participer activement à la vie de celui-ci. Nous recherchons des textes et illustrations pour notre rubrique «Encyclopédie». Annoncez nous vos manifestations professionnelles dans la rubrique «Manifestations» et inscrivez vos annonces de recherche et offre d'emploi.

Afin d'améliorer l'administration de notre association nous devons nous doter à l'avenir d'un secrétariat.

Des propositions allant dans ce sens vous seront faites prochainement.

En espérant vous retrouver nombreux à notre assemblée générale à Nyon, je vous souhaite un bel été.

**Le Président central**  
**Andreas Wigger**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2002

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens de Châtelaine et Lullier.

**R**estaurant «Seergarten» à Münchenstein près de Bâle, samedi 5 octobre 2002.

Ouverture de la séance à 10 h 35.

### 1 Souhais de bienvenue du Président de la section de Bâle

M. Payot accueille au nom de la petite section de Bâle la «Grande Suisse». Il remercie M. Mäglin pour la préparation des arrangements floraux qui colorent nos tables et souhaite à tous une bonne journée.



M. Wigger ouvre l'assemblée et salue tous les membres avec une mention particulière à M. Jean-Michel Mascherpa, Directeur du Centre de Lullier et M. Alain Debuf des Anciens du Breuil de Paris.

Excusés : Madame Brunschwig Graf, Conseillère d'état, Présidente du Département de l'instruction publique, MM. Meylan, Directeur adjoint du Centre de Lullier ; Major, Directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Changins ; Barzaghi, Président des Anciens de gestion nature du

Centre de Lullier ; Trueb, Directeur der Stadtgärtnerei und Friedhöfe Basel ; Kühnen Directeur adjoint der Stadtgärtnerei und Friedhöfe Basel ; Madame Singre Passegay, du journal Gartenbau et M. Wunderli, rédacteur de la RHS.

Ainsi que 95 membres de l'Association.

Une minute de silence est observée pour nos membres décédés, il s'agit de :

MM. Georges Besson (volée 55-58), Paul Kleiner (34-37), Paul Remund (43-46), Antonio Rusconi (42-45) et Walter Widersheim (37-40).

### 2 Procès-verbal de l'assemblée générale 2001 à Lullier

Au point 6, il faut ajouter M. Bovigny comme membre du comité. PV accepté à l'unanimité.

### 3 Rapport du Président

Après avoir remercié M. Payot pour l'organisation de cette assemblée générale, M. Wigger constate que le nombre des personnes excusées

(95) marque l'intérêt porté à notre association.

Pendant l'année écoulée, 6 comités et 2 rencontres ACL/CL ont eu lieu. L'un des dossiers les plus importants était la mise à jour de notre fichier d'adresses, tâche entreprise par Mme et M. Schneider qui sont cordialement remerciés pour leur efficacité.

Au Centre de Lullier cohabitent 2 associations d'anciens. La nôtre et celle des anciens de gestion nature (de l'Ecole d'ingénieurs). Notre

association dans son évolution devra davantage se diversifier tant dans ses activités régionales que professionnelles, un rapprochement doit être entrepris avec cette dernière.

La communication semble être le maillon faible de notre association. De plus, la RHS, qui est la porte-parole des ACL, ne remplit plus cette fonction comme le relèvent régulièrement de nombreux membres. La RHS traverse une période de mutation, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle ne figure pas à l'ordre du jour de cette assemblée, tant il est vrai que



ce sujet n'a pas été traité en profondeur. Un questionnaire devrait être remis à chacun pour avoir une opinion générale de notre position vis-à-vis de cette publication.

A défaut de communiquer par le biais de la RHS, le comité s'est penché sur la création d'un site Internet qui répond en partie aux besoins de notre association.

Pour une meilleure autonomie des sections, le comité central propose que la rétribution aux sections passe de 3.- à 5.- par membre. La

promotion de notre association passe par une présence aux diverses manifestations (CP, promotions, journées portes ouvertes). Nous comptons à ce jour 656 membres dont 50 nouveaux.

Concernant les Cours de perfectionnement 2003, le CL organise les cours avec notre association comme partenaire. Les cours vont devenir

payants (125.-), mais M. Wigger discute avec la direction du CL pour négocier un meilleur tarif pour notre association.

Nos objectifs pour l'année à venir et pour les suivantes : la recherche de synergies entre les associations professionnelles de Suisse ro-



mande et la nôtre, la diffusion de la liste des membres ACL par notre site Internet, la diffusion des manifestations professionnelles en Suisse et en Europe, la création d'une section Rhône-Alpes et la limitation d'âge pour les membres des comités.

Pour conclure, notre Président remercie chaleureusement MM. Mascherpa et Meylan pour les efforts consentis envers notre association, M. Monachon pour son dévouement à la reconstruction de la section VD-VS-FR, M. Payot et son comité pour l'organisation de cette assemblée générale, Mme et

M. Schneider pour l'important travail effectué durant l'année, tous les membres du comité et tous les membres présents aujourd'hui.

#### 4 Rapport du trésorier

M. Louis, en remplacement de M. Bertoli, trésorier, absent aujourd'hui, nous donne lecture des comptes intermédiaires, en effet la clôture des comptes sera effective au 31 décembre.

La situation est équilibrée et un petit bénéfice est à prévoir. Toutes les factures ne sont pas encore en notre possession, mais sauf imprévu, le budget sera tenu.

#### Au bilan

##### Actif

CCP	47'518,22
Banques	70'075,04
Livres du conservatoire	15'000

##### Passif

Epargne	5'932,25
Fonds du cinquantenaire	24'745,30
Conservatoire horticole	25'888,64
Passif transitoire	26'633,00
Capital	49'394,07

#### Au compte de pertes et profits

Abonnements RHS	22'960,00
Frais administratifs	3'421,50
Rétrocessions sections	3'673,00
Frais AG et CP	23'450,00
Amortissement insignes	1'300,00
Site internet 1/3	2'700,00

##### Avoir

Cotisations	34'205,00
Encaissement AG et CP	28'884,60



## 5 Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes seront arrêtés au 31 décembre, il n'est donc pas possible de faire un compte-rendu à l'heure actuelle. Le rapport et les comptes seront publiés ultérieurement, leur acceptation étant repoussée à l'AG 2003. Cette décision est acceptée à l'unanimité.

## 6 Rapports présentés soumis à l'approbation des participants à l'Assemblée

Les points 4, 5 et 6 seront donc votés lors de l'assemblée générale 2003.

## 7 Election du comité

Président : Andréas Wigger, Vice-Président : Hermann Gubler, Trésorier : Serge Bertoli, Secrétaire : Stéphane Pratolini. Membres : Mlle Danièle Chauvet, MM. Jean Emery, Frédéric Feiereisen, Anthony Leclerc, Christian Louis et Pierre-André Monachon. Hors comité, préposés aux cotisations et à la gestion du fichier d'adresses : Mme et Monsieur Schneider.

M. Gabriel Girardet se retire du comité central, M. Wigger le remercie pour son dévouement à l'association.

Le comité est réélu par acclamation.

## 8 Election des vérificateurs des comptes

Vincent Compagnon et Nicolas Pradervand. Suppléant Jean Schneider.

Les vérificateurs sont élus à l'unanimité.

## 9 Présentation du budget 2003

La comptabilité non encore clôturée, le budget 2003 n'est pas présentable.

## 10 Assemblée générale 2003

Le 4 octobre à Nyon par la section VD-VS-FR.

M. Emery propose de faire l'AG à Paris pour le centenaire de l'association des anciens du Breuil.

Au vu des difficultés d'organisation et au vote, c'est le choix de Nyon qui est retenu.

Une délégation de notre association se rendra à Paris pour le centenaire.



## 11 Cours de perfectionnement 2003

Mercredi 29 et jeudi 30 janvier. Les thèmes retenus sont : l'eau et le jardin (paysagisme) et la valorisation de la production (production).

## 12 Voyages

En septembre 2003, une délégation ACL fera le voyage de Paris à l'occasion du centenaire de l'association des Anciens du Breuil.

## 13 Fonds du cinquantenaire

2 élèves profitent actuellement du fonds, M. Rivoire qui a terminé un stage en Espagne et M. Bedjiga qui est présentement en Nouvelle-Zélande. Les candidats doivent rapporter une plante originale qui figurera sur notre site Internet en remplacement du rapport de stage. L'association donne 300.- au départ plus 300.- à la remise du rapport de stage.

## 14 Conservatoire horticole

Les divers points du projet de convention sont passés en revue.

M. Morel : au préambule, 21 juin 1987 et non 1978.

Les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 ne sont pas discutés.

M. Payot : concernant le montant de l'assurance incendie.

Le prix de la collection est estimé à environ 15'000.- L'assurance incendie ne doit pas grever nos comptes mais, le cas échéant, nous aider à financer d'éventuels nouveaux achats pour le conservatoire.

M. Gagnebin a constaté à fin 2001 que des ouvrages avaient disparu

(effraction des vitrines).

M. Wigger remarque qu'une fois la convention signée, ce genre de méfait n'arrivera plus.

Si le CL demande à rendre la collection (art. 10), à charge pour lui de rendre les livres en bon état et de fournir une liste du catalogue de la collection.

M. Schneider pense que dans ce cas, la collection doit revenir au Conservatoire du Jardin botanique. La convention est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

## 15 Présentation du site Internet des ACL

Le nom est: [www.acl-lullier.ch](http://www.acl-lullier.ch).

Le site devrait être opérationnel en avril-mai 2003.

Comment fonctionnera le site et qui l'entretiendra?

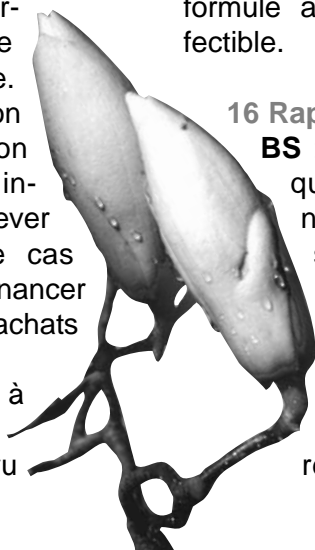
La langue devrait être également diversifiée (aujourd'hui, seulement en français).

Les membres peuvent amener des informations ou d'autres idées, la formule actuelle du site est parfaite.

## 16 Rapport des sections

**BS** : M. Payot nous apprend que 2 réunions ont été nécessaires afin d'organiser cette AG et que dans 10 jours aura lieu une croisière sur le Rhin.

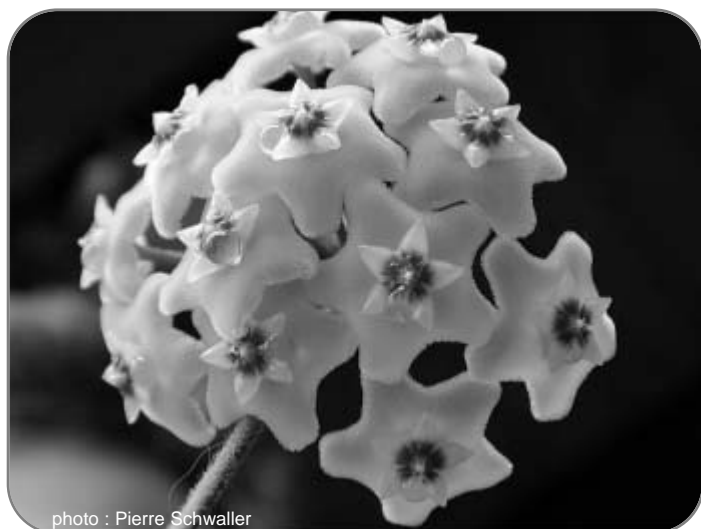
**BE** : M. Künzi rappelle que la section compte 28 membres, qu'une réunion à Boltigen avec





conférence de la Maison d'engrais HBG a eu lieu et qu'il est prévu d'aller à Lucerne voir le cinéma I-max. **VD-VS-FR** : M. Monachon parle du renouveau de la section, en effet, en avril un comité ad interim s'est constitué. 9 membres se sont réunis en juillet et c'est grâce à leur travail qu'a pu avoir lieu le 4 septembre une assemblée gé-

compte-rendu du voyage et un souper. Le 28 août une visite du château de Handelfingen (ZH) à réuni 15 personnes. **GE** : L'AG a eu lieu le 25 avril et 15 personnes l'ont prolongée par un souper. Le 28 novembre aura lieu une soirée-film sur la création de la statue «L'empreinte» réalisée par notre ami Jean Emery. **TI, NE** : pas de nouvelles.



### 17 Information de la Direction du Centre de Lullier

M. Mascherpa excuse l'absence de M. Meylan, il nous apporte les salutations de Madame Brunschwig Graf qui remarque les bonnes relations entre



nérale à Grandvaux. Sur 232 convocations, 28 membres étaient présents à l'AG et il y a eu 75 réponses.

Le comité se compose de Mme Delabays, Mlle Chauvet, MM. Burdet, Monachon, Pradervand et Sautaux. Les objectifs sont : L'organisation de l'AG 2003 à Nyon, la refonte des structures ainsi que la mise sur pied de manifestations. **ZH** : M. Meier salue l'assemblée au nom de la section, il nous apprend qu'en mars a eu lieu l'AG avec un

l'école et le monde professionnel. Le CL gère 2 entités, soit une école post obligatoire relevant du domaine cantonal et une haute école spécialisée (HES) relevant du supra-cantonal, c'est dans cette optique que la Direction du CL a été modifiée. Dans le cadre de la restructuration du CL, les HES se doivent d'avoir des activités de formation continue, c'est dans cet esprit que les Cours de perfectionnement sont organisés et qu'ils deviendront payants dorénavant.

La RHS est l'une des composantes de ces formations continues, mais elle reste très ouverte à notre association. Un collège de rédaction se penche sur une nouvelle mouture de la RHS mais rien pour l'instant n'est encore décidé. Un comité de lecture se constituera et une place au sein de ce comité sera proposé à l'ACL, à nous de décider de la suite à donner.

Il félicite le nouveau comité de la section VD-VS-FR et rappelle que le CL se propose d'accueillir en tout temps l'Assemblée générale de notre association.

### 18 Divers et propositions individuelles

M. Wigger demande quel serait le prix des CP pour les membres ACL?

M. Mascherpa pense qu'une solution moins onéreuse pour notre association est envisageable.

M. Gagnebin remarque «l'appauvrissement» du contenu de la RHS. En payant ses cotisations, il cautionne ce genre de publication et refuse cette situation de payeur et de non-intervenant.

M. Wigger demande à l'assemblée qu'un temps de réflexion soit donné à la RHS et au comité pour se prononcer.

M. Künzi remarque que la RHS perd de sa «nature originelle» en traitant trop d'articles techniques.

M. Morel se demande si la RHS est toujours l'organe officiel des ACL car certaines informations ne sont pas parues.

M. Schneider pense que le numéro spécial avec les annonces ACL est une bonne chose, il se demande en revanche qui paiera la publication 2002 de la RHS?



M. Mascherpa précise que la facturation pour 2002 va arriver prochainement.

M. Schneider remercie nos amis alémaniques qui s'expriment toujours en français que ce soit d'un côté comme de l'autre de la Sarine. M. Emery tient à féliciter notre nouveau Président Wigger pour le nouvel élan apporté à notre association.

Séance levée à 13 h. 00

**Le secrétaire**

**Stéphane Pratolini**



## Convention entre le Centre de Lullier (CL) et l'Association des Anciens de Châtelaïne et Lullier (ACL).

**Préambule** - Pour marquer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ecole d'Horticulture de Châtelaïne (21 juin 1987), une souscription est organisée auprès des membres ACL et amis pour financer le relief « Empreinte » érigé dans la roseraie de l'ancienne Ecole de Châtelaïne et sa maquette apposée au mur de l'entrée de l'auditoire du Centre de Lullier.

Le reliquat du Fonds du centenaire est attribué lors de la création du Conservatoire Horticole (Bâle, 24 septembre 1988) au dit Fonds du Conservatoire pour constituer une bibliothèque des pratiques horticoles anciennes.

Considérant que le lieu le plus approprié pour une bonne conservation et une consultation optimale de ces ouvrages, répondant à un besoin de ses membres et des professionnels, l'association des ACL souhaite déposer la totalité de sa collection à la bibliothèque du Centre de Lullier ; ce que le Centre de Lullier accepte.



**Article 1** - Les ouvrages de l'association des ACL sont déposés au Centre de Lullier qui accepte de les recevoir et de les garder à la bibliothèque, lieu protégé du public. Les ouvrages précités sont identifiés et numérotés ; ils forment une collection dont l'inventaire est joint à la présente convention et fait partie intégrante de celle-ci.

**Article 2** - La collection d'ouvrages reste la propriété de l'association des ACL jusqu'à sa dissolution. Dans ce cas, les ouvrages reviennent au CL.

**Article 3** - Leur consultation sur place n'est possible qu'avec autorisation du responsable de la bibliothèque du CL. Toutefois, pour des circonstances exceptionnelles (exposition par exemple), le prêt à des institutions peut être envisagé, après avoir obtenu le consentement du comité de l'association des ACL.

**Article 4** - Le responsable de la bibliothèque du CL veille à la bonne conservation des ouvrages. Si nécessaire, il informe le comité de l'association des ACL des travaux de rénovation à entreprendre.

**Article 5** - Les références bibliographiques des ouvrages seront disponibles sous forme imprimée, mais également sur Internet à travers le réseau NEBIS qui fait office de base de données pour tous les ouvrages de la bibliothèque du CL.

**Article 6** - La collection est régulièrement alimentée par les dons des membres ACL et d'amis, par des échanges ou des achats effectués par le comité des ACL. Les intérêts du Fonds du Conservatoire sont affectés aux achats des ouvrages retenus par le ou les conservateurs désignés par le comité de l'association des ACL, et ceci après approbation de cette dernière instance.

**Article 7** - La rénovation des ouvrages est à la charge de l'association des ACL, mais si les coûts sont excessifs, une participation du CL peut être envisagée. L'assurance incendie et dégâts des eaux est à la charge de l'association des ACL, ainsi que toute autre prestation qu'elle souhaite effectuer en faveur de sa collection

**Article 8** - La présente convention est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dénoncée par chacune des parties au début d'une année civile pour le début de l'année suivante.



**Article 9** - En cas de demande de restitution par l'association des ACL, celle-ci prendra à sa charge les frais de décatalogage NEBIS. Une participation aux frais inhérents spécifiquement à la garde de la collection pourrait être demandés par le centre de Lullier.

**Article 10** - Si le Centre de Lullier demande à rendre la collection, les livres (en état) sont à remettre à l'association des ACL avec le catalogue correspondant.

**Article 11** - En cas de litige, le droit suisse est applicable et le for est à Genève.

Le Directeur du  
Centre de Lullier

Le Président de l'association des  
Anciens de Châtelaine et Lullier - ACL

# ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

## ACL 2003

**Procès-verbal de l'Assemblée des délégués ACL 2003.  
Centre de Lullier, section de culture maraîchère.  
Mercredi 29 janvier 2003.**

**S**éance ouverte à 17 h 25 en présence de Mlle Chauvet, de MM : Bertoli, Blondin, Debuf, Feiereisen, Gubler, Hauenstein, Louis, Monachon, Payot, Pratolini, Schneider et Wigger.

Excusés : MM : Emery, Künzi, Meier, Morel, Schmutz et S. Widmer.

### 1 P.V. de l'Assemblée des délégués 2002

Accepté à l'unanimité.

### 2 Correspondance et communications

Des rappels ont été envoyés dernièrement pour des cotisations 2001 payées.

M. Girardet nous a envoyé une lettre expliquant pourquoi il a payé ses cotisations ACL mais pas l'abonnement à la RHS.

Une rencontre est prévue avec la Direction du Centre de Lullier, date à définir.

Concernant le conservatoire horticole : la convention modifiée à notre AG de Bâle a été ratifiée par MM. Mascherpa et Wigger. Il ne

reste plus qu'à trouver les vitrines pour accueillir les livres.

Des contacts ont été pris pour qu'une personne s'occupe de la comptabilité. La rémunération est encore à définir.

Cet automne (27-28 septembre) aura lieu le Centenaire de l'Association des Anciens du Breuil. Nous devons y être représentés.

### 3 Rapport et communications des sections

**BS** : M. Payot rappelle que la section a organisé l'Assemblée générale 2002. La section s'est en outre réunie pour une soirée sur le Rhin, 16 personnes. Pour 2003, une sortie est prévue en automne.

**GE** : L'assemblée de section a eu lieu le 25 avril, elle a été suivie d'un repas. Le 28 novembre, Jean Emery a présenté son film sur la manière dont a été créée la statue «L'empreinte».

**ZH** : Pour 2002, il y a eu l'AG de section en mars, une excursion en juin. L'AG 2003 aura lieu le 10



février. Il y a 2 à 3 activités par an réunissant en moyenne 15 personnes.

**VD-VS-FR** : En 2002, la section a été réactivée après une parenthèse de 2 ans. Une AG extraordinaire a été convoquée en septembre. Si 28 membres étaient présents, plus de 70 autres se sont

excusés ou ont répondu, marquant leur intérêt à leur section. Cette assemblée a permis de donner décharge à l'ancien comité et de clôturer les comptes. L'AG 2003 devrait avoir lieu à fin mai. Le 30 septembre serait consacré à une sortie à Gruyères et le 4 octobre la section organisera l'AG ACL à Nyon. Le nouveau comité se compose de : MM. Monachon (Président), Sautaux (Vice-Président), Pradervand (Secrétaire), Mlle Chauvet (Trésorier) ainsi que Mme Delabays, MM. Burdet et Gubler, membres.

**NE, TI, BE** : pas de nouvelles.

Une disquette des membres des différentes sections doit être à disposition des Présidents de section.

#### 4 Assemblée générale 2003

Le 4 octobre à Nyon. Notre assemblée se tiendra pendant les floralies de la section nyonnaise de la Société vaudoise d'horticulture.

#### 5 Evolution de notre association

Selon la feuille REPO jointe. Les points sont commentés par notre Président

M. Wigger. Pour M. Gubler, cette feuille devrait davantage rendre compte des réussites effectives et du travail du comité.

#### 6 Relations ACL / CL

La dernière rencontre avec la Direction du CL a clarifié le problème de la convention de notre collection d'ouvrages. Idem pour celui du logo des ACL. En revanche, pour les CP, le prix de cette année (40.- au lieu de 125.-) ne sera peut-être pas reconduit pour 2004. La représentation de notre association lors d'activités du CL est également au centre de nos préoccupations.

#### 7 RHS et organe officiel ACL

M. Blondin estime que le contenu de la RHS ne représente plus les ACL. Il faudrait que dans le prix des

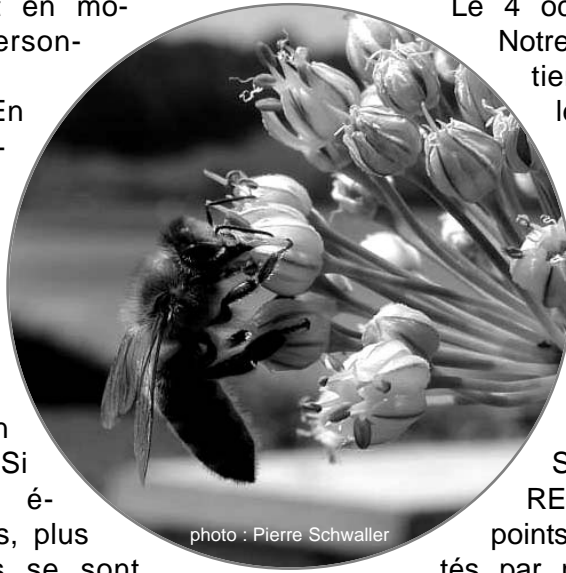


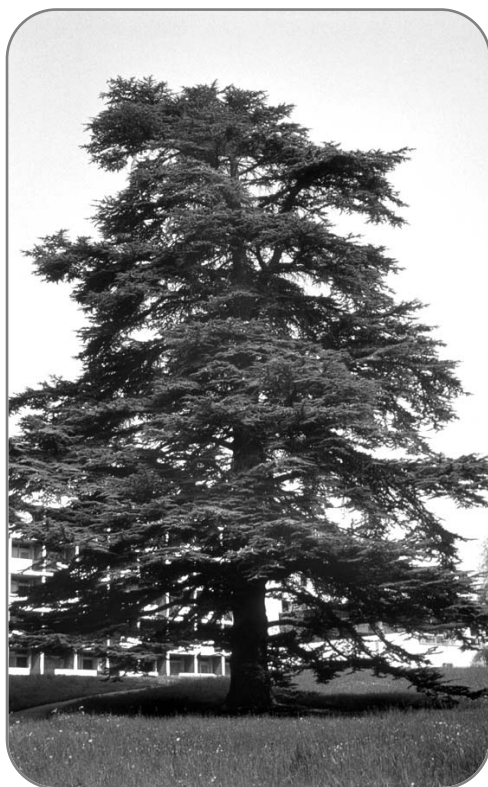
photo : Pierre Schwaller



cotisations ACL, le prix de l'abonnement à la RHS ne soit plus obligatoire. Ces propos sont corroborés par M. Monachon. M. Gubler pense qu'un bulletin doit être édité par notre association concernant les informations ACL. L'assemblée devra décider lors de notre AG 2003 de modifier les statuts concernant l'obligation faite aux membres d'être abonnés à la RHS.

### **8 Intégration des formations Dual à notre association**

Les élèves sortant d'une formation DUAL sont accueilli dans notre Association.



### **9 Cours de perfectionnement 2004**

M. Bovigny nous présente quelques diagrammes concernant la fréquentation aux CP 2003.

Elle s'est élevée à 76 auditeurs le premier jour et 170 le second. La proportion des ACL est d'environ un tiers des personnes présentes. Pour rappel, c'est la HES de Lullier qui organise les CP qui sont une composante de la formation continue.

### **10 Divers et propositions individuelles**

M. Gubler nous rappelle que les ACL doivent être présents lors des manifestations du Centenaire des Anciens de l'école du Breuil qui se dérouleront le dernier week-end de septembre, cela d'autant plus que nous avons été invités. Il propose en outre d'élever au statut de section les Associations des Anciens du Breuil et de Gembloux.



M. Monachon pense qu'il faudrait inviter, lors d'un comité, un chef de filière de l'École d'Ingénieurs HES pour le recrutement de nouveaux membres.

Séance levée à 19 h 45.

**Le secrétaire**

# MODIFICATIONS DES STATUTS

STATUTS (Texte actuel)		PROPOSITION AG 2003	
<b>Art 1.3 al. d</b>	S'intéresser à toutes les questions horticoles et en favoriser la diffusion parmi les membres par l'intermédiaire de la «Revue Horticole Suisse»(ci-après RHS), organe officiel et obligatoire pour tous les membres.	<b>Art 1.3 al. d</b>	S'intéresser à toutes les questions horticoles et en favoriser la diffusion parmi les membres.
<b>Art 1.3 al.e</b>	Encourager les membres qui désirent faire paraître des articles dans la «RHS», leur facilitant ainsi leur formation et leur développement.		Abrogation
<b>Art 2.2</b>	Tous les élèves, étudiants et stagiaires ayant suivi les cours de l'Ecole d'Horticulture de Châtelaine et du Centre de Lullier peuvent faire partie de l'A.C.L. comme membre actif. Ils doivent remplir une formule d'inscription pour faire acte de candidature. Le secrétaire leur confirme leur qualité de membre et leur adresse les statuts. Chaque membre actif est automatiquement rattaché à la section de son domicile. Par sa cotisation, il est assuré du service de la «RHS».	<b>Art 2.2</b>	Tous les élèves, étudiants et stagiaires ayant suivi les cours de l'Ecole d'Horticulture de Châtelaine et du Centre de Lullier peuvent faire partie de l'A.C.L. comme membre actif. Ils doivent remplir une formule d'inscription pour faire acte de candidature. Le secrétaire leur confirme leur qualité de membre et leur adresse les statuts. Chaque membre actif est automatiquement rattaché à la section de son domicile.

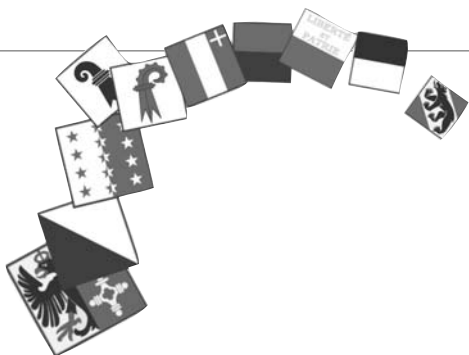




<b>Art 2.4</b>	Les membres vivant à l'étranger font partie de l'A.C.L. à titre individuel. Ils payent une cotisation réduite et reçoivent la «RHS».	<b>Art 2.4</b>	Les membres vivant à l'étranger font partie de l'A.C.L. à titre individuel. Ils payent une cotisation réduite.
<b>Art 3.3</b>	Les sections nomment leur propre comité, dont la liste sera publiée dans l'organe officiel de l'A.C.L.	<b>Art 3.3</b>	Les sections nomment leur propre comité, dont la liste sera publiée.
<b>Art 4.2</b>	Assemblée générale statutaire : L'A.G.S. est l'organe suprême de l'A.C.L. Elle a lieu chaque année, généralement en automne. Elle est convoquée au moins 3 mois à l'avance dans la «RHS» et suivie par une convocation individuelle aux membres.	<b>Art 4.2</b>	Assemblée générale statutaire : L'A.G.S. est l'organe suprême de l'A.C.L. Elle a lieu chaque année, généralement en automne. Elle est convoquée au moins 30 jours à l'avance par une convocation individuelle aux membres.
<b>Art 7.2</b>	Les cotisations sont à payer fin novembre pour l'année suivante, afin d'éviter l'interruption du service de la «R.H.S».	<b>Art 7.2</b>	Les cotisations sont à payer fin novembre pour l'année suivante.
			Les présents statuts, qui remplacent ceux du 06-10-2001, ont été approuvés à l'assemblée générale statutaire du 4 octobre 2003 et sont entrés en vigueur le même jour.



# LA VIE DES SECTIONS



**Section VD/VS/FR**

**AG extraordinaire - Grandvaux  
PV de séance - 4 septembre 2002**

## **Compte-rendu de l'AG extraordinaire et déroulement (prise de notes HG)**

*NB. ce PV sera également complété avec les notes prises  
par DC.*

**19h 15 Ouverture** de séance et souhaits de bienvenue par P-A. Monachon.  
Salutations, présences, absences, excusés.

**19h 20 Allocution** de A. Wigger. président central ACL  
Situation des ACL, informations, activités, relations avec CHL.

**19h 25 Présentation** des comptes du dernier exercice (1999-2000) par Yves Meylan, caissier du dernier comité. Il reste en caisse Frs 50.95. Montant remis à P-A. Monachon.  
Rita Ançay lit le rapport de la commission de vérification des comptes (Rita Ançay, Anne Delabays).

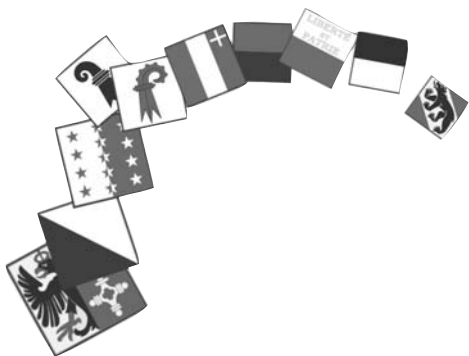
**19h 29 Approbation** par l'assemblée des comptes et décharge est donnée au caissier et à la commission de vérification des comptes.

**19h 30 Danielle Chauvet** présente les motivations de la remise en route de la section avec propositions d'activités et d'organisation de la section.  
Discussion ouverte, débats animés



- 19h 40** **Nomination** des membres du comité.  
Sont proposés, puis approuvés par l'AG
- a) comité**  
Mmes Chauvet Danielle, Delabays Anne  
MM Sautaux Laurent, Burdet Philippe,  
Pradervand Nicolas, Monachon Pierre-André  
(élu Président)
  - b) délégués au CC**  
Mme Chauvet Danielle, MM Emery Jean, Gubler  
Hermann, Monachon P.-A.
  - c) commission vérification des comptes**  
Mme Granges Géraldine, M. Gally Daniel.
- 19h 55** **L'assemblée** vote la demande d'augmentation de la rétro-  
cession aux sections qui passe de Frs 3.- à Frs 5.-/mem-  
bre inscrit au registre des sections. Cette demande sera  
soumise à l'approbation de L'AG ACL de Bâle.
- 20h 05** **Débats** sur la Revue Horticole et son utilité pour les  
membres ACL, au vu du manque d'articles présentés  
pour les membres ACL. La RHS étant l'organe officiel  
de diffusion des ACL et fait partie intégrante des  
statuts, son maintien en tant que tel doit être discuté  
à L'AG des ACL.
- 20h 15** **Propositions** diverses
- P. Morel, visite guidée du parc Mont-Repos de  
Lausanne transformé.
  - D. Gally, visite du château de Prangins et de ses  
jardins anciens
  - Y. Ménétrey, prévoir l'assemblée et une visite pour atti-  
rer le maximum de personnes
  - J-L. Debrot, envoyer les convocations par E-Mail (limite  
les frais).
- 20h 20** **Clôture** de l'assemblée.
- 20h 30** **Verre** de l'amitié puis repas dans la bonne humeur.





## Section de Bâle

### Maurice Payot

Après avoir retrouvé nos collègues de toute la Suisse lors de l'assemblée générale du 5 octobre à Bâle, nous nous sommes rencontrés le 15 octobre au soir pour un dîner surprise sur le Rhin. Nous étions 15 personnes,



avec nos épouses ou partenaires. Malgré une très forte pluie, la soirée a été magnifique. Elle nous a permis, une fois de plus, d'entretenir l'amitié ACL.



Nous ne nous retrouvons habituellement qu'une fois par an, en automne. Pour 2003, nous n'avons pas encore établi de programme précis.



photo : Pierre Schwaller

## Section de Genève

### Stéphane Pratolini

L'automne passé, le 28 novembre, nous avons assisté à la projection d'un film réalisé par Jean Emery avec pour thème, la réalisation de la statue de « L'empreinte », symbole de notre association. Après la projection, nous avons partagé un repas, nous étions une bonne vingtaine à assister à cette soirée.



Notre assemblée générale de section s'est tenue jeudi 27 mars 2003 en présence de 14 membres. Après la partie statutaire, Daniel Widmer nous a projeté des diapositifs sur le voyage de « Monsieur Jardinier » au Brésil. Un repas a clôturé cette soirée.

### François Gagnebin

Il y avait une bonne tradition de réserver des lignes dans la Revue horticole suisse pour nos membres décédés. Nous ne publions aujourd'hui dans ce bulletin que leur nom, nous réservant de revenir sur leur personnalité et la place de ces collègues occupée par eux dans notre milieu. C'est un devoir de mémoire indispensable.

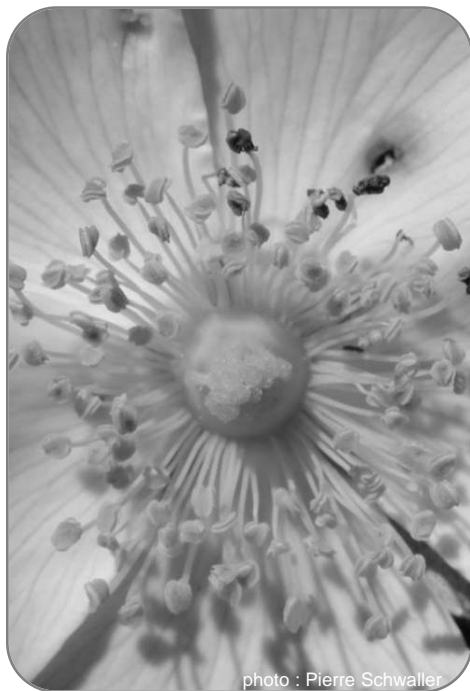


photo : Pierre Schwaller



**Jean Sandmeier**,  
volée 1950-1953 décédé  
le 8 février 2002

**Walter Brugger**, volée  
1941-1944 décédé le 13  
février 2002

**Pierre Gaille**, volée 1946-  
1949 décédé le 24 juillet 2002

**Jacques Bedat**, volée 1942-  
1945 décédé à Paris en  
décembre 2002

**Henri Streuli**, volée 1940-1943  
décédé le 31 mars 2003

**Jean Iff**, volée 1940-1943  
décédé le 18 juin 2003.



# MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL 2002








<b>Bertoli</b>	Serge	Comptabilité	137, Rte de Chancy 1213 Onex
<b>Chauvet</b>	Danielle		La Condémine 1114 Colombier
<b>Emery</b>	Jean		4, Ch des Sablons 1007 Lausanne
<b>Feiereisen</b>	Frédéric		239, Rte d'Annecy 1257 Croix-de-Rozon
<b>Gubler</b>	Hermann	Vice-Président	5, Ch de la Banderolle 1260 Nyon
<b>Leclerc</b>	Anthony		2B, Ch. des Mésanges 1212 Grand-Lancy
<b>Louis</b>	Christian		46, Ch. de Frossard 1231 Conches
<b>Monachon</b>	Pierre-André		Rte de Vullierens 1124 Gollion
<b>Pratolini</b>	Stéphane	Secrétaire	19, Rte de Montfleury 1214 Vernier
<b>Wigger</b>	Andreas	Président	31, Ch. des Vignes 1213 Petit-Lancy
Adresses : Fichier d'adresses			
<b>Mme et Mr Schneider- Kooiman</b>	Jean		4, Ch. de la Rétuelle 1213 Petit-Lancy



022.755.21.21 tel.prof - 022.792.69.44 fax.prof 079.229.78.84. natel	centre.voirie@versoix.ch
021.869.93.45 - 021.869.93.45 079.299.02.55	
021.625.41.54 privé	
078.624.72.02 natel	feiereisenfrederic@hotmail.com
022.361.03.64 tel. - 022.361.03.64 fax. 079.664.44.38 natel	gubler.h@bluewin.ch
022.794.04.56 tel. 078.803.83.26 natel	horticus@freesurf.ch
079.433.97.24 natel 022.418.40.01 fax.	
021.315.57.62.tel.prof - 021.315.57.99 fax. 079.477.09.94 natel	pmonachon@swissonline.ch pierre-andre.monachon @lausanne.ch
022.341.35.86 tel/fax	
022.792.60.33 tel.privé - 022.759.94.28 tel.prof. 022.759.94.11 fax.prof.	andreas.wigger@etat.ge.ch
022.752.37.19 tel/fax	



# PRÉSIDENTS ET DÉLÉGUÉS DE SECTION

<p><b>Payot Président</b></p> 	Maurice	<p>Moosweg 6 4312 Magden</p> <p>mpayot@spectraweb.ch</p>	<p>061.841.15.21. tel 061.843.95.82 fax</p>
<p><b>Kunzi Président</b></p> 	Harry	<p>Heggidorn 61 a 3202 Frauenkappelen</p> <p>hkuenzi@heggidorn.ch</p>	<p>031.751.10.11 tel 031.751.10.13 fax</p>
<p><b>Pratolini Président</b></p> 	Stéphane	<p>19 Rte de Montfleury 1214 Vernier</p>	<p>022.341.35.86 tel/fax</p>
<p><b>Schmutz Président</b></p> 	Francis	<p>37, Rte Principale 1786 Sugiez</p> <p>francisschmutz@hotmail.com</p>	<p>026.673.14.06 tel 079.323.25.30 natel</p>
<p><b>Gianoni Président</b></p> 	Fabrizio	<p>Via Moranda 38 6645 Brione/ Sopra Minusio</p> <p>info@qva.ch</p>	<p>091.743.07.76 tel 091.743.07.02 fax</p>
<p><b>Monachon Président</b></p> 	Pierre-André	<p>Rte de Vullierens 1124 Gollion</p> <p>pierre-andre.monachon@lausanne.ch pmonachon@swissonline.ch</p>	<p>021.315.57.62 tel.prof 021.315.57.99 fax 079.477.09.94 natel</p>
<p><b>Hauenstein Président</b></p>  <p><b>Meier Délégué</b></p>	Fritz  Martin	<p>Landstrasse 31 8197 Rafz</p> <p>Stockackerstrasse 4 5013 Niedergösgen</p>	<p>01.869.15.10. tel 01.879.11.88. fax</p> <p>062.849.17.47 tel 062.849.19.20 fax</p>

